



# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION - JUSTICIABLES

Mises à jour le : 5 juillet 2021



Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU ») sont conclues entre la société DME Communication, SAS au capital de 162 500 euros, immatriculée auprès du RCS de Nantes sous le numéro 753 111 319 et dont le siège social est sis 6, rue Rose Dieng Kuntz – 44300 Nantes, représentée par son Président (ci-après « DME ») et l'Utilisateur.

En utilisant les différents Services DME, tout Utilisateur reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes CGU. Celles-ci sont applicables à compter de la première utilisation des Services et ce pour toute la durée d'utilisation d'un ou plusieurs Services DME et jusqu'à suppression de l'Espace Utilisateur. Chaque nouvelle utilisation des Services entraîne l'acceptation pleine et entière des présentes CGU.

## 1. OBJET

Les présentes CGU ont pour objet (i) de définir les conditions dans lesquelles l'Utilisateur accède aux Services proposées par DME et (ii) de définir les droits et obligations de l'Utilisateur et de DME.

Il est expressément stipulé qu'à l'exception de la mise en relation, DME n'intervient en aucune manière dans la relation qui pourra s'établir entre l'Avocat et l'Utilisateur. A toutes fins utiles, il est rappelé que DME n'exerce aucune activité juridique ou judiciaire.

## 2. DEFINITIONS

Les termes suivants, lorsqu'ils seront reproduits dans le présent Contrat avec la première lettre des mots en majuscule (qu'ils soient au singulier ou au pluriel), auront le sens défini ci-dessous :

**Avocat** : désigne un avocat personne physique (et non une société d'avocats), inscrit auprès d'un Barreau français et contractuellement engagé avec DME ;

**Données Utilisateurs** : désigne l'ensemble des données communiquées par l'Utilisateur, en ce compris les données à caractère personnel, dans le cadre de l'utilisation des Services.

**Espace personnel** : désigne l'espace dédié à l'Utilisateur et privé, accessible grâce à ses identifiants, lui permettant d'accéder notamment à ses informations personnelles.

**E-billet** : désigne le billet composé d'un QR Code ainsi que d'un code alphanumérique devant être présenté à l'Avocat au début du rendez-vous de diagnostic juridique.

**Identifiant** : désigne l'email et le mot de passe choisis par l'Utilisateur. A ce titre, DME alerte l'Utilisateur sur l'importance pour lui de choisir un mot de passe sécurisé (nombre de caractères/majuscules et minuscules/ chiffres et lettres). L'Identifiant est indispensable à l'Utilisateur pour se connecter à son Espace personnel.

L'Utilisateur reconnaît expressément que la saisie de son Identifiant vaut identification de sa part. En conséquence, toute connexion à son Espace personnel ou toute utilisation des Services DME effectuée en utilisant l'Identifiant est réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur. DME ne saurait être tenue responsable d'un préjudice causé du fait d'une utilisation frauduleuse dudit Identifiant.

Dans ces conditions, en cas de perte ou de vol de l'Identifiant, l'Utilisateur s'engage à informer, sans délai, DME par email à [juliette@avoloi.com](mailto:juliette@avoloi.com), et ce, afin que DME désactive l'Identifiant dans les plus brefs délais.

**Partie** : désigne DME ou l'Utilisateur. DME et l'Utilisateur sont ensemble désignés les Parties.

**Plateforme de gestion des rendez-vous** : désigne la plateforme, disponible via l'url <https://gestionrdv.zibble.fr>, permettant à l'Utilisateur de consulter, modifier, annuler ses rendez-vous. Ce dernier y accède grâce au code alphanumérique figurant sur le E-billet du rendez-vous.

**Prescripteur** : désigne les sociétés, associations ou organisations liées par un accord de partenariat avec DME.

**Services** : désigne l'ensemble des Services DME mis à la disposition de tout Utilisateur. L'ensemble des fonctionnalités sont détaillées au sein de l'article 3 des présentes CGU.

**Site** : désigne le site accessible via l'url <https://www.avoloi.fr/> ou tout autre site édité par DME permettant d'accéder au Service de mise en relation.

**Utilisateur** : désigne la personne physique capable ou la personne morale (représentée par son dirigeant personne physique), souhaitant avoir accès à un ou plusieurs Services DME ;

## 3. SERVICES DISPONIBLES

### 3.1 Service de mise en relation

DME assure la mise en relation entre des Utilisateurs et des Avocats partenaires de DME.

L'Utilisateur peut ainsi choisir en toute liberté l'Avocat avec lequel il souhaite entrer en relation par le biais du Service.

#### 3.1.1 Diagnostic juridique de 20 minutes

En utilisant le Service de mise en relation, et si l'Avocat le propose, l'Utilisateur peut bénéficier par d'un diagnostic juridique de 20 minutes offert. Le diagnostic juridique consiste en une première rencontre permettant à l'Utilisateur d'exposer à l'Avocat le sujet auquel il doit faire face. L'Avocat pourra alors prendre connaissance des éléments essentiels du dossier de juger de l'opportunité d'une poursuite pour l'Utilisateur et/ou de la nécessité de la rédaction d'un acte.

A l'issue des 20 minutes l'Avocat est libre de fixer le montant de ses honoraires dans le respect des dispositions de l'article 10 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines

professions judiciaires et juridiques. DME n'intervient pas dans ce cadre. Ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

De la même façon, dans l'hypothèse où l'Utilisateur bénéficierait d'une prise en charge, par un Prescripteur, des frais liés à la consultation d'un Avocat, DME ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-respect par l'Avocat du barème de prise en charge fixé par ledit Prescripteur.

Enfin, l'Utilisateur reconnaît et accepte que la rédaction d'un acte par un Avocat entraîne nécessairement une facturation de l'Avocat à l'Utilisateur.

### 3.1.2 Mise en relation

L'Utilisateur peut être mis en relation avec un Avocat par différents moyens :

- L'Utilisateur remplit le formulaire disponible sur le Site ;
- L'Utilisateur est invité par un Prescripteur, il reçoit alors par mail une invitation lui permettant de remplir un formulaire de demande de mise en relation ;
- L'Utilisateur prend contact avec un Prescripteur qui réalise la demande de mise en relation pour le compte de l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à renseigner correctement l'ensemble des informations nécessaires à la prise de rendez-vous. Par ailleurs, il s'engage à communiquer des coordonnées (email et numéro de téléphone) et des Données Utilisateurs valides. A défaut, l'Utilisateur reconnaît que le Service de mise en relation pourrait ne pas aboutir. Dans ce contexte, l'Utilisateur s'engage à ne pas usurper l'identité d'un tiers. DME se réserve le droit de vérifier l'Identité de l'Utilisateur par tout moyen, notamment en lui demandant une copie de sa carte d'identité.

Suite à la demande de mise en relation, l'Utilisateur reçoit par mail et par sms une confirmation de rendez-vous ainsi qu'un E-billet. L'Utilisateur devra impérativement présenter le E-billet au début du rendez-vous de diagnostic juridique.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la prise de rendez-vous avec un Avocat constitue pour l'Utilisateur un engagement à honorer ce rendez-vous. L'Utilisateur s'engage à modifier ou annuler son rendez-vous dans les meilleurs délais s'il venait à être indisponible ou s'il ne pouvait s'y présenter pour quelque raison que ce soit. L'Utilisateur peut modifier ou annuler son rendez-vous soit en prenant directement contact avec l'Avocat, soit via la Plateforme de gestion des rendez-vous DME.

L'Utilisateur reconnaît expressément qu'à l'exception de la mise en relation, DME n'intervient ni dans la relation entre l'Avocat et l'Utilisateur, ni dans la relation entre l'Utilisateur et le Prescripteur. L'Avocat exerce sa profession conformément aux lois et règlement en vigueur et dans le respect des règles déontologiques de son ordre. A ce titre DME ne pourra être tenu pour responsable, directement ou indirectement, des suites données à la mise en relation, et notamment du succès ou de l'insuccès des actions de l'Avocat.

## 3.2 Service de paiement

En utilisant le Service de paiement, l'Utilisateur reconnaît et accepte les [conditions d'utilisation](#) de ce dernier. Celles-ci font partie intégrante des présentes CGU.

## 4. RESPONSABILITE

DME s'engage à faire ses meilleurs efforts aux fins d'assurer aux Utilisateurs un accès aux Services à tout moment. Cependant, il ne pourra être tenu responsable en cas d'indisponibilité pour quelque cause que ce soit.

L'Utilisateur reconnaît que DME n'intervient qu'en tant qu'intermédiaire et prestataire technique.

DME ne peut garantir l'exactitude, la complétude, l'actualisation des données et informations diffusées sur ses Services, ni la permanence du bon fonctionnement des Services. Il s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer la sécurité des Services, mais ne peut garantir une sécurité informatique totale.

DME ne saurait être tenu responsable des éventuels dommages directs ou indirects, subis par l'Utilisateur lors de l'utilisation des Services - y compris les pertes de données, détériorations, destructions ou virus qui pourraient affecter l'équipement informatique de l'Utilisateur, et/ou de la présence de virus sur les Services.

Aucune des informations figurant sur les Services ne pourra être interprétée comme constituant un engagement contractuel quelconque à la charge de DME dans le cadre de son activité.

DME se réserve le droit de procéder à toute modification des Services qu'il jugera utile, et cela sans avertissement préalable et même si l'accès aux Services en est conséquemment interrompu.

L'Utilisateur reconnaît utiliser les Services sous sa seule responsabilité.

De plus, il appartient à chaque Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination d'éventuels virus circulant sur internet.

L'Utilisateur reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus et est en parfait état de fonctionnement.

La responsabilité de DME ne saurait être engagée pour les actes découlant d'un acte ou d'une négligence de l'Utilisateur ou qui ne serait conforme aux lois et règlement en vigueur.

## 5. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre des Services sont intégrés dans la liste des traitements réalisés par DME.

Les données personnelles recueillies par DME sont indispensables pour exécuter les services utilisés par l'Utilisateur. Le défaut de communication de ces données aura pour conséquence l'impossibilité pour DME d'exécuter ses obligations. Le traitement desdites données a pour base légale le respect des obligations contractuelles (et pré-contractuelles) et légales ainsi que l'intérêt légitime de DME.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, DME, responsable de traitement, informe l'Utilisateur qu'elle met en œuvre un traitement de données à caractère personnel le concernant. Les informations communiquées par l'Utilisateur par le biais des formulaires disponibles sur les Services ne sont destinées qu'aux seuls personnels habilités de DME, et aux Avocats avec qui les Utilisateurs demandent à être mis en relation.

Certaines données à caractère personnel concernant l'Utilisateur peuvent également être transmises par DME à ses partenaires, sous réserve que l'Utilisateur ait expressément donné son consentement à ce transfert de données. Il est précisé que l'Utilisateur pourra à tout moment retirer son consentement quant au transfert de données personnelles le concernant, par DME à ses partenaires.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de rectification aux informations qui le concernent. Il dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel pour des motifs légitimes.

Il dispose enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont il entend que soient exercés, après son décès, ces droits.

Pour exercer ses droits, l'Utilisateur doit adresser un courrier à DME accompagné de la photocopie d'un titre d'identité comportant sa signature, à l'adresse postale suivante : 6 rue Rose Dieng-Kuntz à NANTES (44300), ou à l'adresse électronique suivante : [cil@avoloi.com](mailto:cil@avoloi.com)

L'Utilisateur s'engage à respecter les dispositions de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée. Il doit notamment s'abstenir de toute collecte, utilisation détournée ou tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes.

## 6. COOKIES

En utilisant les Services, l'Utilisateur reconnaît et accepte [la politique de gestion des cookies](#). Celle-ci fait partie intégrante des présentes CGU.

## 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

DME est seule propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle attachés notamment aux Services, au nom de domaine avoloi.fr ou à tout autre nom de domaine qui lui appartiendrait, à la marque AVOLOI, au contenu figurant sur les Services, y compris les éléments graphiques.

Il est précisé que le Contrat confère à l'Utilisateur un simple droit d'accès aux Services, et qu'à aucun moment le Contrat n'opère une cession de droit ni n'octroie le droit d'utiliser la marque AVOLOI.

Toute reproduction totale ou partielle sans autorisation expresse de DME est strictement interdite et constitutif d'actes de contrefaçon.

## 8. FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne sera considérée comme enfreignant le présent Contrat, ou n'encourra une quelconque responsabilité en raison d'un manquement à exécuter ses obligations contractuelles, si ce manquement découle d'une cause ou de causes indépendante(s) de sa volonté et caractérisant une force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. La Partie lésée par cette (ces) situation(s) en avisera le plus rapidement possible l'autre Partie et fera tout ce qui est en son pouvoir pour éliminer ou corriger la cause l'empêchant d'exécuter ses obligations, et pour reprendre l'exécution du Contrat dès que possible.

## 9. DISPOSITIONS DIVERSES

### 9.1 Renonciation

Aucune renonciation à une quelconque disposition ou condition du présent Contrat ne sera valide ou n'aura de force obligatoire, à moins d'être faite par écrit et signée par la Partie revendiquant être liée par elle.

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas exiger l'exécution complète et ponctuelle des clauses ou conditions du Contrat, ou de ne pas exercer un quelconque droit résultant d'une quelconque violation du Contrat ne pourra en aucun cas être interprété comme affectant ou limitant le droit de cette Partie à exiger le respect de cette clause ou condition, ou comme une renonciation de cette Partie d'appliquer et d'exiger ultérieurement le strict respect de la clause ou de toute autre disposition.

### 9.2 Nullité partielle

L'annulation de l'une des stipulations du présent Contrat n'entraînera l'annulation de celui-ci dans son ensemble, que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des Parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général du Contrat.

En cas d'annulation d'une des stipulations du présent Contrat, considérée comme non substantielle, les Parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

### 9.3 Modification

DME se réserve le droit de modifier le contenu des présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment et sans préavis. L'Utilisateur est invité à les consulter régulièrement.

L'Utilisateur reconnaît que les CGU applicables sont celles disponibles sur le Site au moment de l'utilisation des Services.

### 9.4 Satisfaction

DME se réserve le droit de solliciter l'Utilisateur pour recueillir sa satisfaction concernant les Services, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

### 9.5 Sites tiers

Pour le cas où le Service contiendrait des liens hypertextes renvoyant vers des sites internet édités par des tiers (ci-après les « Sites Tiers ») sur lesquels DME n'exerce aucune sorte de contrôle, DME n'assume aucune responsabilité quant au contenu des Sites Tiers ou au contenu vers lequel les Sites Tiers peuvent renvoyer. La présence de liens hypertextes vers des Sites Tiers ne saurait signifier que DME approuve de quelque façon que ce soit les contenus des Sites Tiers. DME n'est responsable d'aucune modification ou mise à jour concernant les Sites Tiers. DME n'est pas responsable de la transmission d'informations à partir des Sites Tiers, ni du mauvais fonctionnement de ceux-ci.

## 10. LOI APPLICABLE ET RÉGLEMENT DES LITIGES

Le présent Contrat est soumis au droit français. En cas de difficulté sur la validité, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du présent Contrat, les Parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, le litige sera soumis au tribunal compétent conformément au droit français.